

Julie fait une crise d'asthme à l'école





Histoire

Julie est asthmatique et allergique aux acariens. Aujourd'hui, elle rentre en CM1. Elle s'est dépêchée et du coup, elle a oublié, ce matin, de prendre son traitement pour l'asthme. Dans la matinée, Julie est stressée, puis elle a mal à la tête et le nez qui gratte, puis elle commence à tousser et a du mal à respirer. Elle commence une crise d'asthme.

Les questions :

- Sur quel(s) signe(s) peut-on deviner que Julie commence une crise d'asthme?
 - 1) elle est stressée
 - 2) elle a mal à la tête
 - 3) elle a le nez qui gratte
 - 4) elle tousse et est gênée pour respirer

Et toi, quels sont tes signes de crise d'asthme?

- Julie sait ce qu'il faut faire en cas de crise d'asthme mais ne sait plus dans quel ordre : peux-tu l'aider ?
 - 1) Demander son médicament de secours
 - 2) Prévenir un adulte (le professeur) qu'elle fait une crise d'asthme
 - 3) Commencer à se calmer, respirer lentement par le nez et souffler par la bouche
 - 4) Prendre 1 à 2 bouffées de son médicament de secours

Te rappelles-tu de quelle couleur est ton médicament de secours ?

Suite de l'histoire

Le professeur ne sait pas que Julie fait de l'asthme et n'a pas de médicament de secours. Il appelle la maman de Julie qui vient, et donne le médicament. Julie respire mieux.

Les questions :

- que doit faire la maman de Julie pour que cela n'arrive plus ?
 - 1) que Julie n'aille plus à l'école
 - que sa maman reste avec elle à l'école au cas où Julie aurait une crise d'asthme
 - donner au professeur de Julie le traitement de secours mais le professeur ne sait pas s'en servir et ne sait pas quand il faut le donner à Julie
 - 4) demander au directeur de l'école un PAI (plan d'accueil individualisé) qui consiste à expliquer et noter par écrit aux professeurs les signes d'asthme de Julie et le traitement à donner et qui prévenir.

Les réponses :

- 1 la réponse est la 4
- les réponses sont les 2-1-3-4
- 3 la réponse est la 4



Pour tes parents, s'il veulent en savoir plus sur le PAI :

En France, grâce à la circulaire du 22 septembre 2003, les parents peuvent demander un PAI (plan d'accueil individualisé) au directeur d'établissement, pour l'enfant asthmatique afin de définir le rôle de chacun. Il est valable 1 an.

Le(s) parent(s), le directeur d'établissement qui représente l'éducation nationale, le médecin ou infirmière scolaire, le(s) professeur(s) de l'enfant et si nécessaire le personnel péri-scolaire si l'enfant est accueilli après l'école en garderie se réunissent. le PAI est rédigé à partir d'un certificat médical, fait par le pédiatre (ou médecin ou pneumo ou allergologue) qui connaît l'asthme de l'enfant et où est détaillé les signes de crise d'asthme propres à l'enfant, le traitement à lui administrer (nom, posologie, et mode d'administration) et les personnes à prévenir. On peut y détailler aussi les précautions à prendre si l'enfant a un asthme induit par l'exercice. Le médecin doit également joindre une ordonnance avec les médicaments spécifiés dans le certificat. La famille de l'enfant doit rapporter les médicaments, le certificat du médecin et l'ordonnance lors de la rédaction du PAI.